



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Montréal, le lundi 16 mars 2020

Objet : mesures prises dans le cadre de la crise socio-sanitaire liée au COVID-19

Chers membres et participants à nos activités,

Dans le contexte actuel lié à la prévention de la transmission du coronavirus COVID-19, la sécurité et la protection de la santé sont une priorité pour la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ).

Pour cette raison, la FCCQ a pris la décision de reporter l'ensemble de ses activités jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire ses RV Affaires, ses RV Politiques, ses RV Internationaux COREX, ainsi que l'ensemble de ses différentes tournées au sein des chambres de commerce.

Ainsi, dans le respect des mesures annoncées par le gouvernement du Québec au cours des derniers jours, nous surveillerons très étroitement la situation et travaillerons de concert avec nos partenaires afin de les replanifier ultérieurement, à une date qui respectera les recommandations des autorités de santé publique et du gouvernement du Québec. À ce moment-ci, la FCCQ, comme la plupart des entreprises au Québec assure la pleine sécurité de ses employés et de leurs familles. Nous vous invitons à surveiller notre site web pour des mises à jour régulières, au www.fccq.ca.

Aussi, nous sommes convaincus que vous joindrez votre voix à la mienne pour souhaiter que le Québec traverse cette crise socio-sanitaire en épaulant les entreprises dans les défis qu'elles auront à relever et en protégeant la santé de nos familles, ainsi que celle de l'ensemble de nos concitoyens.

En vous fournissant l'assurance que la FCCQ prend cette situation très au sérieux et agit en conséquence, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Charles Milliard, MBA
Président-directeur général
Fédération des chambres de commerce du Québec